Bar-le-Duc

# Une convention entre Fête le Mur et la Ville, qui collaborent sur la durée

**À l'occasion de la Fête du sport, le président de Fête le Mur Meuse, Bertrand Achard, et Martine Joly, maire de Bar-le-Duc, ont conjointement signé une convention de partenariat pour marquer le soutien de la Ville envers les actions de l'association.**

Jusqu'à maintenant, Fête le Mur Meuse et la mairie de Bar-le-Duc ne collaboraient que de façon annuelle. Avec la signature de cette convention, en place jusqu'à 2025 mais qui pourra être sujette à une prolongation par la suite, « cela nous donne plus de perspectives sur nos actions », explique Bertrand Achard.

### Plusieurs projets en développement

Si Fête le Mur Meuse possédait déjà son projet socio-éducatif, la Ville a récemment fixé le sien après avoir eu une réflexion avec tous les acteurs locaux et désire « les mettre en valeur à travers ce projet », déclare Martine Joly, tout en ayant fixé des objectifs qui correspondent parfaitement aux activités de l'association qui compte plus de 500 licenciés.

Déjà engagée dans le sport santé et l'accueil des familles modestes, Fête le Mur se réjouit que cette convention « donne aussi plus de visibilité sur nos activités, car ça marque le soutien fort de la mairie ». Bertrand Achard désire désormais, grâce au label de la Ville, développer des projets plus poussés aux dimensions diverses.

D'abord, celle de l'inclusion par le sport pour les personnes handicapées moteur : l'une des valeurs fondamentales de l'association sportive. En effet, Fête le Mur souhaite créer une section paratennis (ou tennis-fauteuil), en complément de sa section double dutch adapté. L'objectif étant de « proposer une offre plus diverse pour les handicapés », un symbole avant d'entamer l'année olympique.

### Renforcer l'accueil périscolaire

Mais Fête le Mur n'est pas positionnée seulement sur le volet sportif. L'association propose aussi de l'accueil périscolaire (les mercredis et pendants les vacances scolaires) avec notamment des animations pour les enfants.

**Signature officielle de la convention « Projet socio-éducatif et sportif 2023-2025 » entre Martine Joly, maire de Bar-le-Duc, et Bertrand Achard, président de Fête le Mur Meuse.** Photo Jean-Noël Portmann

Un volet que Bertrand Achard souhaite renforcer, en déposant prochainement un agrément de « centre d'accueil de collectifs de mineurs ».

Un agrément qui garantira aux parents un solide projet éducatif et pédagogique ainsi qu'une affirmation de la sécurité des jeunes, et qui permettra d'accueillir des enfants même non adhérents à l'association, et une meilleure mixité sociale des publics accueillis.

● **Maxime Thoinnet**

Bar-le-Duc

# La 3e édition du Troc de Jardin se tiendra ce samedi 23 septembre

**Le Troc de Jardin revient ce samedi 23 septembre de 9h à 12h au marché couvert de Bar-le-Duc. Une manière de faire des emplettes sans rien débourser. Il vous suffit de troquer vos objets de jardin ou plantes contre des nouveaux produits.**

Que vous ayez la main verte ou non, que vous soyez amoureux des plantes ou jardiniers, venez échanger vos plantes et boutures lors du Troc de Jardin.

La troisième édition est organisée par la ville de Bar-le-Duc, en collaboration avec Meuse Nature Environnement et l'AMAP Jardin des Cérès.

Le concept est simple : au lieu de jeter vos plantes, livres, ou outils, venez plutôt les échanger contre des produits ou matériels pour votre jardin.

Des maraîchers seront également présents, via l'AMAP.

### L'atlas de la biodiversité

Aussi, Meuse Nature Environnement présentera son atlas participatif de la biodiversité de Bar-le-Duc, pour présenter la richesse de la faune locale.

**Au marché couvert de Bar-le-Duc, vous pourrez échanger vos objets de jardin (ou vos plantes) contre de nouveaux.** Photo Jean-Noël Portmann

« Nous avons, grâce aux gens, créé une vraie base de données naturaliste », explique Lisa Poisse, chargée de communication de l'association. En tout, 500 espèces ont été recensées. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune, mené entre 2017 et 2019.

Autre objectif de cette édition, selon MNE, faire de la prévention contre les tiques et la maladie de Lyme.

L'association souhaite mettre en avant une expérience scientifique mise en place dans le programme Ci-Tique.

Grâce à une application, les personnes piquées par un tique peuvent alerter et envoyer la petite bête à des scientifiques.

Ils déterminent ensuite si le tique était infecté par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

● **Coralie Florentin**

## ▶ Bloc-notes

### Bar-le-Duc

**Danse country**
*Centre social Marbot.* Reprise des cours de danse country avec Country Dancers. La danse country permet de développer la mobilité, la mémoire et la confiance en soi, travailler le corps et l'esprit. Convivialité et bonne humeur. Pour tous, dès 8 ans. Possibilité de faire un ou deux essais. Tous les mardis, à 18 h 30. Jusqu'au mardi 25 juin. *Tél. 06 86 73 41 61.*

**Allées des Lilas et des Jonquilles**
*Du mercredi 20 septembre au vendredi 22 septembre.* En vue de travaux, circulation alternée au droit des chantiers, 13 allée des Lilas et 9, allée des Jonquilles.

**Boulevard Pierre-Marizier**
En raison de travaux de réfection de chaussée, circulation alternée boulevard Pierre-Marizier. Tous les jours. Jusqu'au vendredi 22 septembre.

## ▶ Les obsèques avec Libra MEMORIA

### AUJOURD'HUI

**CONTRISSON**
François COLLET, église à 15 h.

**LÉROUVILLE**
Andrée MICHEL, église à 10 h.

**MONTPLONNE**
Laurent SCHEFFER, église à 14 h 30.

**PAREID**
Jean-Louis PERIGNON, église à 16 h.